

**Association des Conseillers
d'Orientation - Psychologues
France**



Siège : 41, rue Gay-Lussac
75005 Paris
C.C.P. : ACOP - france 3625-91 B Paris

Monsieur,

Je veux par ce courrier répondre aux propos stupéfiants que vous avez tenus le 1^{er} septembre 2011 à la 15^{ème} Université des Chambres de commerce et d'industrie organisée à Poitiers.

Invité pour livrer votre réflexion sur l'état de l'école, vous vous êtes exprimé au sujet des conseillers d'orientation-psychologues selon les termes suivants rapportés par la Nouvelle République du Centre Ouest du vendredi 2 septembre :

« Ils ont fait d'énormes dégâts dans l'orientation des élèves parce qu'ils ne connaissent pas grand-chose au monde du travail alors que c'est justement ce qu'on leur demande ».

L'ACOP-F, ses élus, ses membres et ses sympathisants, condamnent fermement une déclaration qui traduit une grave méconnaissance de la réalité d'une profession au sein du monde éducatif et un profond mépris à son endroit. Comment oser tenir ce genre de propos, alors que des milliers de jeunes sont sans affectation du fait du manque de places dans les LP, que d'autres ne trouvent pas de maîtres d'apprentissages ? ... Comment tenir ce genre de propos, alors que vous le savez mieux que quiconque, améliorer l'orientation, c'est améliorer le fonctionnement de l'école, c'est permettre à tous les jeunes d'accéder aux savoirs et à la qualification ? Est-ce le cas aujourd'hui ? Y avez-vous contribué lorsque vous étiez aux affaires ?

Monsieur Ferry, les conseillers d'orientation-psychologues ne vivent pas en dehors du monde et rencontrent des parents, des jeunes concernés par le chômage, les licenciements, les restructurations... Ils les informent sur les réalités économiques, ils les écoutent, les accompagnent et les éclairent sur les enjeux de la formation...

Les élèves le savent et ils sont des milliers à rencontrer des conseillers d'orientation-psychologues pour mieux appréhender le monde du travail, pour être aidé dans leur choix. Je puis vous assurer que nous ne commettons là aucun dégât, bien au contraire. Nous apportons des réponses à des questions, nous prenons le temps d'examiner chaque situation particulière, nous aidons chacun à construire son parcours de formation dans la confrontation de ses intentions d'avenir aux réalités des formations et de la vie professionnelle.

Nous faisons notre métier. Serait-ce cela que vous nous reprochez ?

Il reste que cette façon de désigner un coupable, responsable à vos yeux de la difficile insertion des jeunes dans notre société, de leur « mauvaise » orientation procède d'une mauvaise foi et d'une malhonnêteté intellectuelle inadmissible. Parce qu'elle s'inscrit dans un processus de stigmatisation et de désignation d'un groupe professionnel, parce qu'elle consiste en un procès à charge, elle est indigne et scandaleuse ! Elle l'est d'autant plus qu'elle est le fait d'un universitaire, d'un philosophe et d'un ancien ministre de la république.

Le devoir d'un ancien ministre de l'Education nationale, est de garder son sens de la mesure et de la responsabilité et d'éviter de céder à la provocation. Nous regrettons vivement que vous ayez pu flatter de la sorte un auditoire certes peu acquis à l'idée du service public d'orientation de l'Education nationale, ouvert à tous, gratuit et indépendant de tout intérêt privé, plutôt que de proposer une analyse sérieuse et une réflexion honnête..

Au moment où l'on observe une forte croissance de la demande d'aide et de conseil en matière d'orientation, alors que notre formation de psychologue permet de garantir aux jeunes un accompagnement personnalisé dans leur démarche d'appropriation de l'information et d'élaboration de leur projet, tout autant que l'accompagnement de leur adaptation et réussite scolaire, au moment où la situation de l'école appelle des solutions humaines et durables, les étudiants et les universitaires des « facs » de psycho, apprécieront que la mission des conseillers d'orientation-psychologues, je vous cite encore « leur a été confiée probablement parce qu'il fallait trouver un débouché à la fac de psycho » !

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Dominique HOCQUARD
Président de l'ACOP-F